



Atelier n°3 : Circulation et insertion

SYTRAL Mobilités
30 janvier 2024

Compte rendu



Préambule

Animation

- Coline Grégoire, Assistant à maîtrise d'ouvrage Concertation, Egis Conseil

Intervenants

- Vincent Monot, Vice-Président de SYTRAL Mobilités
- Séverine Lardellier-Nesme, Chef de service participation citoyenne & relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Sarah Emmelin, chef de projet TEOL, SYTRAL Mobilités
- Sonia Turmel, Ingénierie projet, SYTRAL Mobilités
- Marie-Hélène Philipona, chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Jérémie Simon, Assistant à maîtrise d'ouvrage technique, Egis Rail
- Guillaume Le Lorc'h, Assistant à maîtrise d'ouvrage technique, Egis Rail
- Baptiste Maquevic, Assistant à maîtrise d'ouvrage technique, Egis Rail
- Delphine Dionis du Séjour, assistant à maîtrise d'ouvrage technique, Egis Rail
- Tom Nasr, Assistant à maîtrise d'ouvrage Concertation, Egis Conseil

Garant nommée par la CNDP

- Jean-Luc Campagne

Durée de la réunion : 2 heures 30, 19h-21h30

Participation :

- 43 inscrits
- 38 participants

Ouverture de la réunion

L'animatrice ouvre la réunion publique en remerciant les participants pour leur présence. Elle présente les règles du jeu de la soirée, à savoir :

- Dialogue et écoute, en respectant les prises de paroles de chacun ;
- Recueil des questions et réactions ;
- Respect mutuel, en respectant les prises de position de tous.

L'animatrice présente le déroulé ainsi que les différents intervenants. Elle lance un sondage à main levée afin d'identifier les personnes qui ont déjà participé à des évènements de la concertation. Elle rappelle que l'atelier est filmé et que l'enregistrement sera mis en ligne le lendemain sur la page YouTube de SYTRAL Mobilités et sur www.sytral.fr/TEOL.

Propos introductifs

Vincent Monot, Vice-Président de SYTRAL Mobilités

Vincent Monot souhaite la bienvenue aux participants de l'atelier et rappelle l'importance de ces évènements dans le cadre de la concertation du tramway express de l'Ouest Lyonnais. Il rappelle que cette concertation dure 3 mois, et que des rencontres ont été organisées dans toutes les communes et tous les arrondissements concernés par le projet. Il rappelle les grands éléments soumis à la concertation : l'opportunité du projet, l'insertion du tramway à l'ouest, à l'est et le positionnement de la station Charcot. Il remercie l'ensemble des participants pour leur participation au dernier évènement de la concertation et rappelle que la plateforme en ligne reste ouverte jusqu'au 5 février pour y déposer des avis.

Jean-Luc Campagne, garant de la concertation

Jean-Luc Campagne rappelle que 3 garants ont été nommés par la Commission Nationale du Débat Public : Jacques Finetti, Claire Bouteloup et lui-même. Il indique que leur rôle est de s'assurer que les sujets importants pour les habitants puissent être discutés et que toutes les questions, suggestions et remarques puissent être exprimées. Il rappelle que les garants ont travaillé avec SYTRAL Mobilités pour définir les modalités de la concertation.

Ce soir, il explique que son rôle consiste à observer la qualité des échanges et l'expression de la pluralité des avis. Il précise que l'argumentation des avis est indispensable. Il rappelle que les garants sont neutres, n'ont pas d'avis sur le projet, qu'ils sont de simples observateurs durant le temps de la concertation. L'important est que chacun puisse exprimer son avis éclairé.

Il précise enfin que cette concertation préalable s'inscrit dans le cadre posé par le code de l'environnement. A la fin de la concertation, les garants établiront un bilan, remis à SYTRAL Mobilités afin qu'il puisse tirer les enseignements et prendre la décision de continuer ou non son projet. Si le projet se poursuit, une concertation continue, elle aussi placée sous l'égide d'un garant, sera mise en place jusqu'à l'enquête publique.

Premiers enseignements

Séverine Lardellier-Nesme, chef de service participation citoyenne et relations riverains SYTRAL Mobilités

Après 13 semaines de concertation préalable, Séverine Lardellier-Nesme partage les premiers enseignements de la concertation sur les thématiques de l'insertion à l'est et à l'ouest. Elle décrit les principales inquiétudes, les questionnements et les propositions alternatives exprimées par les participants de la concertation jusqu'à présent sur ces thématiques. Elle introduit la présentation d'une nouvelle insertion de tracé à l'ouest, issue des échanges intervenus pendant la concertation et rappelle que l'option en souterrain ou tranchée couverte entre Ménival et Alaï ne sera pas retenue du fait de leur coût.

Présentation thématique – Circulation et insertion

Delphine Dionis du Séjour, Baptiste Macquevic, Guillaume Le Lorc'h, ingénieurs, Egis Rail

Delphine Dionis du Séjour, Baptiste Macquevic et Guillaume Le Lorc'h présentent l'insertion du tramway, d'ouest en est. Ils présentent notamment les 3 options d'insertion du Tramway Express de l'Ouest Lyonnais entre Alaï et Ménival. Ils précisent les études de circulation et les analyses de carrefour qui ont été menées afin de proposer ces 3 options et les conséquences en terme d'insertion sur les secteurs ouest et est.

La présentation de l'ensemble des sujets abordés et la vidéo de la soirée sont disponibles sur la plateforme Destinations 2026 : [Tramway Express de l'Ouest Lyonnais : participez à la concertation préalable ! - SYTRAL Mobilités \(destinations2026-sytral.fr\)](#)

Temps d'échanges

Options de tracé à l'Ouest

Si la nouvelle option d'insertion à l'ouest, l'option C, est retenue, comment sera géré le remisage des rames ?

Sarah Emmelin répond qu'il ne sera pas nécessaire de créer un centre de remisage à Alaï pour l'exploitation du tramway. Il y aura seulement une aire de retourne et de stockage (gestion des heures creuses/heures pleines) des rames qui pourra s'insérer le long ou en prolongement des voies de tramway.

Sur la sortie de la trémie à Ménival, comment sera géré le marché place Schweitzer ?

Aujourd'hui, il n'y a pas de réponse précise mais c'est un point qui sera travaillé, notamment en lien avec la ville de Lyon, dans les phases d'études ultérieures et dans la phase d'organisation du chantier.

Pourquoi la nouvelle option, l'option C n'est présentée au public qu'une semaine avant la fin de la concertation ?

Séverine Lardellier-Nesme répond qu'elle comprend que cela puisse questionner le public. Elle rappelle que la concertation préalable est un temps pour questionner l'opportunité du projet.

L'insertion en voie double sur l'avenue Charles de Gaulle avait été envisagée lors des études de faisabilité préalable à la concertation. Cette option est d'ailleurs présentée dans le dossier de concertation. Elle avait initialement été écartée en lien avec la Ville de Tassin la Demi-Lune par crainte de devoir réaliser de trop nombreuses acquisitions foncières. Cependant, au regard des études de circulation qui ont été menées en parallèle de la concertation, cette option nécessiterait presqu'autant de besoins fonciers que l'option B. Au regard des études techniques, mais également des avis recueillis lors de la concertation, SYTRAL Mobilités a donc décidé de remettre à l'étude l'option C et a souhaité le faire avant la fin de la concertation préalable, dès que cette option a été jugée recevable. La concertation doit permettre de décider de l'opportunité de la desserte de libération ou non, l'option C est une variante de l'option B.

Jean-Luc Campagne, garant de la concertation rappelle que la concertation préalable fait partie d'un processus pendant lequel des préoccupations ont été exprimées. Cette troisième option permet d'ouvrir les possibilités d'adaptation du projet. L'important pour les garants est que le public dispose de toutes les informations nécessaires à la compréhension des hypothèses pour se faire un avis.

Vincent Monot ajoute qu'à ce stade aucune décision n'est prise. Il rappelle que c'est grâce au bilan de la concertation et aux engagements du SYTRAL, qui seront rédigés dans les mois à venir, que l'ensemble des décisions seront prises.

Dans le cas où l'option B ou l'option C serait retenue, est-ce qu'un réaménagement de la rue Joliot-Curie serait possible ?

Sarah Emmelin répond que, dans le cadre de l'option B ou C le réaménagement de la rue Joliot-Curie n'est pas envisagé dans le cadre du projet TEOL. Cependant des aménagements de voirie pourraient être portés par la Métropole de Lyon, notamment dans le cadre du rabattement vers TEOL.

Concernant le pôle d'échange multimodal d'Alai, qu'est-il prévu en termes de localisation et de fonctionnalités ?

A ce stade, le projet reste très ouvert avec une multitude de variantes d'implantation pour la station terminus et de fonctionnalités (quais bus, vélos, P+R, etc).

Quand sera prise la décision concernant les options de tracé ?

Vincent Monot indique que la décision sera prise au printemps, après la publication du bilan de la concertation par les garants et la publication des engagements de SYTRAL Mobilités.

■ **Acquisitions foncières**

Est-ce que de nouvelles acquisitions foncières sont prévues le long de la route de Brignais ?

Sarah Emmelin répond que la route de Brignais fait partie d'un "périmètre d'attente de projet" inscrit au Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat, dans lequel s'intègre TEOL. Lorsque des propriétaires ont déclaré vouloir vendre leur bien, la Métropole s'est portée acquéreuse, à l'amiable. En fonction de l'insertion du tramway à terme, des acquisitions complémentaires pourraient être nécessaires.

Pourquoi les riverains de la route de Brignais, concernés par les éventuelles acquisitions foncières, n'ont-ils pas été rencontrés par le SYTRAL ?

Séverine Lardellier-Nesme rappelle que pour l'instant les options n'ont pas été tranchées et qu'à ce stade, il n'est pas possible d'assurer si un bien est concerné ou pas. Elle rappelle que l'équipe chargée de relations riverains et l'équipe projet sont à disposition des propriétaires qui se sentirraient concernés pour les recevoir et répondre à leurs interrogations. Elle indique qu'une fois l'option retenue, un travail fin sur l'insertion du tramway sera réalisé dans le cadre de la concertation continue, jusqu'à l'avant-projet. Une étude d'impact portant sur l'environnement mais aussi le bâti sera joint au dossier qui sera soumis à l'enquête publique et à l'enquête parcellaire.

Vincent Monot ajoute que SYTRAL Mobilités essaye de minimiser les acquisitions foncières au maximum dans le cadre de ses projets tout en conciliant les usages et tous les modes de déplacement.

Une remarque est faite par un participant concernant les acquisitions foncières réalisées par SYTRAL Mobilités. Selon le participant, SYTRAL Mobilités a toujours été très prudent sur les acquisitions, au détriment parfois d'aménagements piétons et cyclables de qualité. Selon lui, il faudrait aller vers plus d'acquisitions, bien qu'elles soient impopulaires, afin de penser les projets sur du très long terme et pour l'intérêt général.

■ **Autres questions**

Pouvons-nous avoir des précisions sur ce qu'il va se passer place Bénédict Teissier ?

Séverine Lardellier-Nesme répond que la station Point du Jour sera en sous-terrain sur la place Bénédict Teissier. Les travaux vont nécessiter des emprises importantes, comme à Oullins, sur la place Anatole France, qui ne sont pas encore définies à ce stade du projet. Pour l'heure, SYTRAL Mobilités a réalisé des portes-à-portes commerçants pour recueillir les premières questions. Ils se poursuivront dans les prochains mois et des réunions spécifiques sur les travaux dans ce secteur seront organisées pendant la concertation continue.

Un prolongement vers Craponne est-il prévu afin de capter les usagers au plus tôt ?

Vincent Monot explique que TEOL permettra d'envisager ce prolongement après sa mise en service, contrairement au métro qui ne correspond pas à la densité de population sur ce secteur. Le parc-relais à Alai est à l'étude mais le rabattement en bus doit être privilégié.

Comment TEOL s'intègrera-t-il au réseau de transport existant ? Le réseau sera-t-il réorganisé ?

Vincent Monot répond que cela sera étudié et réfléchi, tout en gardant à l'esprit qu'il est nécessaire de maintenir une connexion au métro A à Perrache et au métro B à Jean Macé pour TEOL.

Les tables rondes

L'animatrice présente le déroulé et les objectifs du temps de travail en tables rondes. Chaque table est animée par un représentant de SYTRAL Mobilités. Les participants sont répartis en 6 tables rondes pour échanger sur :

- L'opportunité du projet
- L'insertion de TEOL sur le secteur de la Presqu'île
- L'insertion de TEOL entre Alaï et Ménival

Les groupes ont été constitués préalablement par SYTRAL Mobilités en accord avec les préférences exprimées par les participants lors de leur inscription à l'atelier.

Synthèse de l'opportunité du projet (l'ensemble des contributions est disponible en annexe)

L'opportunité du projet a peu été remise en question sur les tables. Malgré tout, certains participants ont exprimé que le projet présentait peu d'intérêt pour la commune de Tassin la Demi-Lune. Certains participants ont aussi affirmé leur préférence pour un métro E.

Synthèse des options de tracé à l'Est (l'ensemble des contributions est disponible en annexe)

Les participants ont identifié plusieurs points de vigilance à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL sur la presqu'île.

Secteur Montrochet

D'après les participants, le quartier de Confluence/Montrochet doit conserver un cadre de vie agréable pour les riverains. Certains participants ont exprimé leurs inquiétudes concernant les conflits d'usages et les accès pour les livraisons du centre commercial. Les participants souhaitent que le nouveau pont conserve l'esthétique du quartier, et que ce dernier s'intègre dans le paysage urbain. Ils craignent aussi le bruit qui sera généré lors de la phase travaux pour les habitants du quai Rambaud.

Secteur Suchet

Des participants ont affirmé qu'il est nécessaire de préserver les platanes cours Suchet. Selon eux, il serait aussi opportun de requalifier le passage sous la gare de Perrache. Les participants mettent en garde contre les bruits et les nuisances qui vont impacter les habitants situés quai des Etroits. Ils s'inquiètent également de la courbe du tramway qui sera très serrée et qui sera bruyante.

Synthèse des options de tracé à l'Ouest (l'ensemble des contributions est disponible en annexe)

Les participants ont exprimé leurs opinions concernant les trois options de tracé entre Alaï et Ménival.

Option A :

- Ne dessert pas Tassin la Demi-Lune ;
- Permet de gagner du temps sur le temps de parcours global ;
- Moins coûteuse ;
- Facilite un potentiel prolongement vers Craponne ;
- Opportunité de requalifier la voirie en surface.

Option B :

- Craintes et inquiétudes concernant le passage sur le chemin de la Raude ;
- Dessert le quartier de Libération ;
- Risque de dénaturation de la route de Brignais ;
- Perte de temps pour rejoindre le cœur de la Métropole.

Option C :

- Option considérée comme « la moins pire » par certains participants ;
- Permet de desservir Tassin la Demi-Lune sans avoir à mettre la rue Joliot Curie en sens unique ;
- Meilleure lisibilité du tramway
- Inquiétudes de l'impact sur l'avenue Charles de Gaulle et le centre médical si l'option C est choisie.

Au-delà de l'analyse comparative des options, les participants ont exprimé des points d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL :

- Renforcer la fréquence du TTOL et unifier la tarification pour créer un vrai pôle d'échange multimodal à Alaï
- Inquiétudes concernant le positionnement de la station à Alaï
- Interrogations quant au devenir de la rue Boyer, l'accès à l'école et au marché dans le quartier de Ménival

Enseignements de la soirée

| Jean-Luc Campagne, garant de la concertation

Jean-Luc Campagne remercie les participants pour la richesse des échanges de la soirée. Il rappelle qu'il est possible de formuler en ligne son avis ou de poser des questions jusqu'au 5 février, date de la fin de la concertation.

| Vincent Monot, Vice-président de SYTRAL Mobilités

Vincent Monot remercie l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité de leurs questions.

Table 1

Secteur Est

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



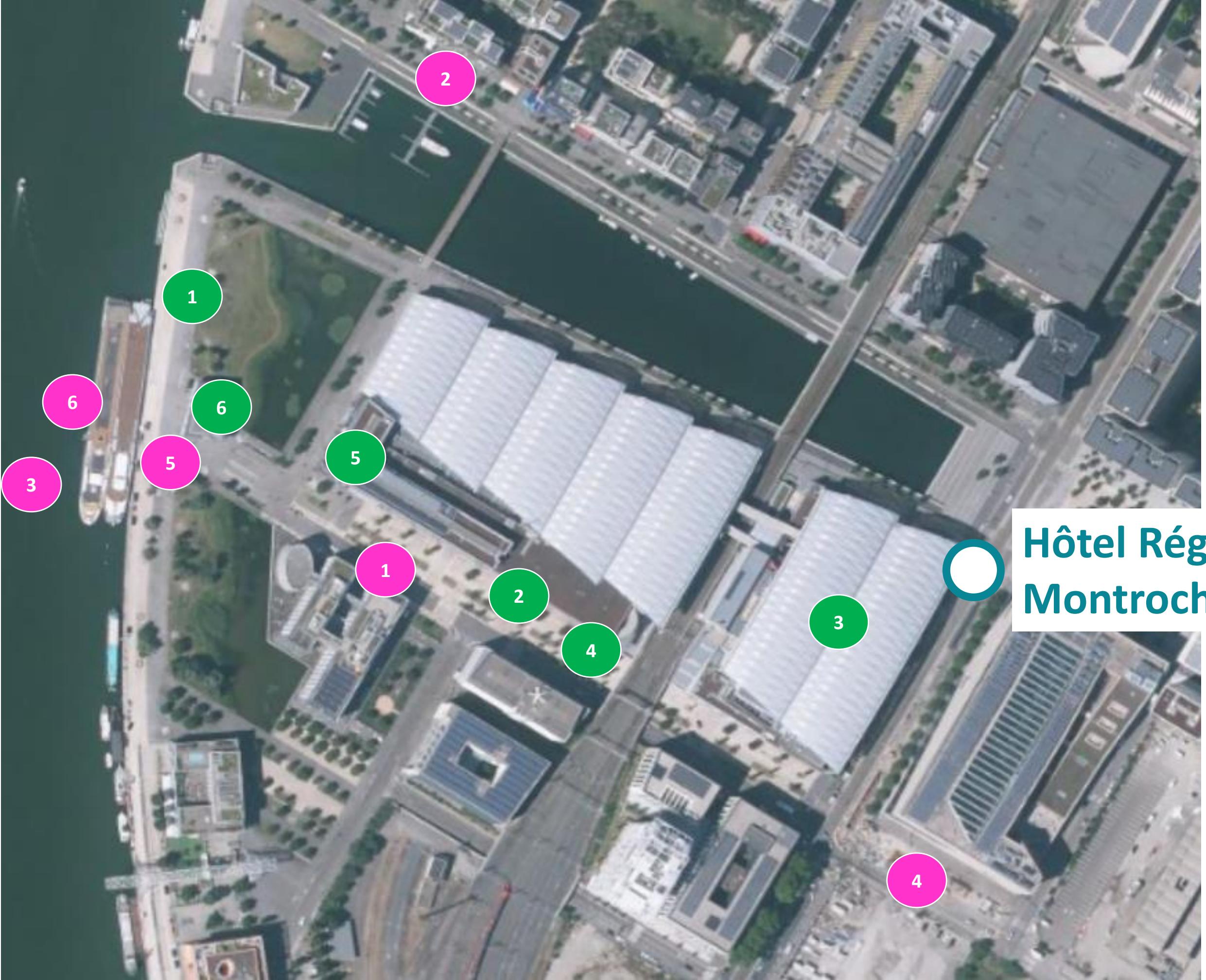
Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Opportunité du projet

Table n°1

- | | |
|-----------------------|---|
| Opportunité du projet | <ul style="list-style-type: none">• Interrogations sur la rupture de charge à Jean Macé pour les usagers du T2 venant de l'Est -> réponse en séance des scénarios de réorganisation avec T2. Enjeu de ne pas avoir de rupture de charge• Attente sur les services partiels en cas de dégradé. En cas de ligne longue.• Rupture T2/TEOL à Bachut (2 lignes en tête bêche)• Questions/Inquiétudes sur la ligne longue• Perte de 4 minutes si le TEOL passe à Montrochet = perte de temps. Mais la qualité de la desserte serait meilleure, si il passe à Confluence.• Quel impact sur la fréquentation de TEOL ?• Impact sur T2 si il y a un passage par le cours Suchet. Quid du T6 et du T10 en compensation ?• Attente d'une voie piétonne et cycle sur l'ouvrage.• Meilleure équidistance entre les ponts si variante Montrochet |
|-----------------------|---|

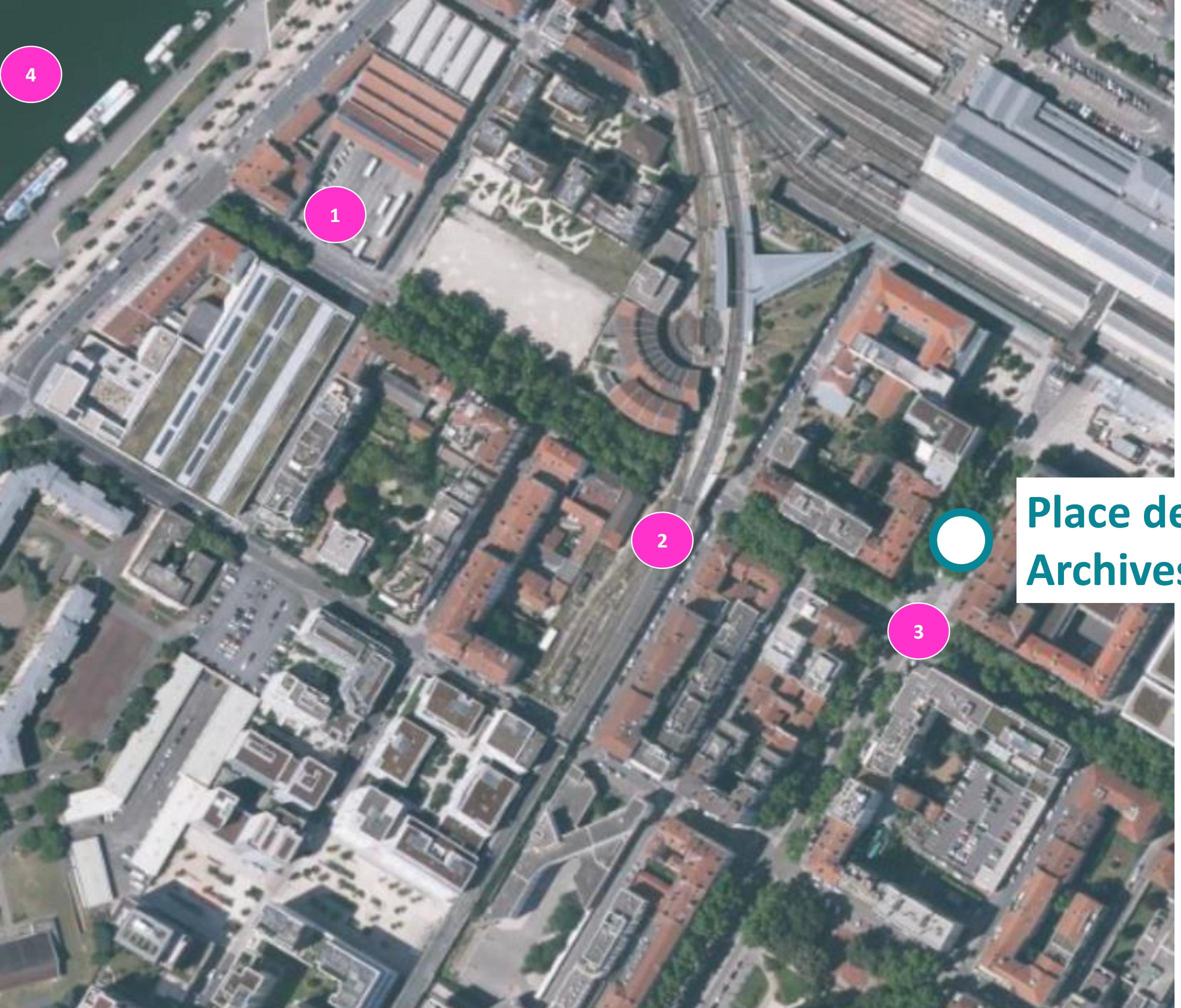


**Hôtel Région
Montrochet**

Secteur Montrochet

Table n°1

	Usages dans le secteur		Points d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
1	Quai Rambaud : continuité piétonne et cycle à maintenir.	1	Bien maintenir les aménagements piétons.
2	Livrasons du centre commercial.	2	Attention en termes de bruit = chantier et phase définitive (avec amplitude horaire) vis-à-vis des riverains quai Rambaud
3	Desserte du centre commercial en plus.	3	Biodiversité et EBC sur la parcelle de la Balme + risque géologique
4	Accès parking voiture centre commercial.	4	Conservation possible de la virgule pour les services dégradés ?
5	Hôtel (porte de qualité visuelle) avec le tramway.	5	Espace sous l'ouvrage à aménager
6	Capitainerie et événementiel.	6	Esthétique du Pont / Intégration urbaine et paysagère



Place des
Archives

Secteur Suchet

Table n°1

Usages dans le secteur

Points d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL

1

Dépôt et bus de Perrache

2

Ouvrage SNCF

3

Courbe très serrée > bruit > vitesse réduite

4

Habitants à la sortie du tunnel.

Table 4

Secteur Est

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

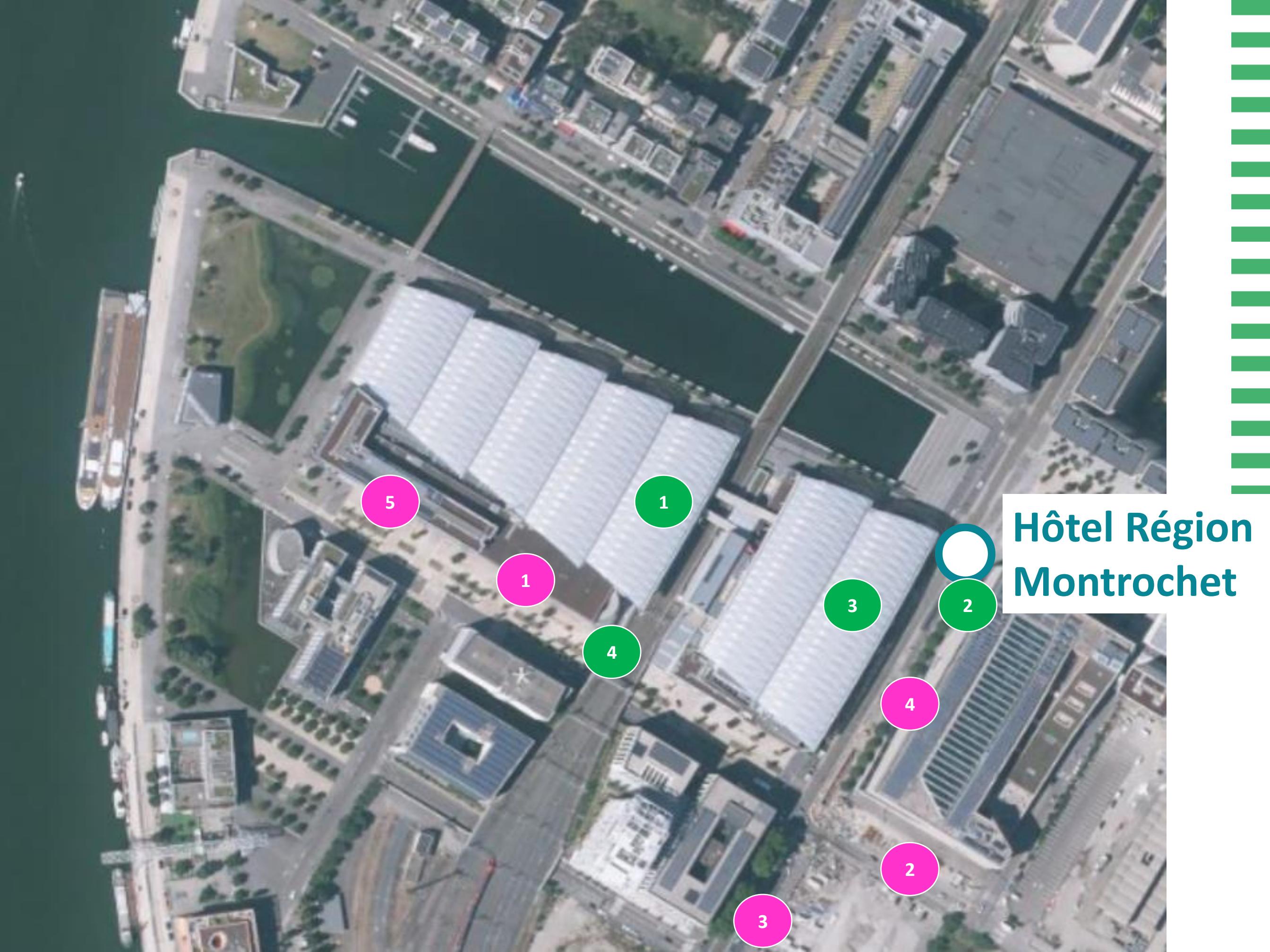
SYTRAL
MOBILITÉS

Opportunité du projet

Table n°4

Opportunité du
projet

Non remplie en séance



Hôtel Région Montrochet

5

1

4

1

3

2

4

2

3

Secteur Montrochet

Table n°4

Usages dans le secteur	Points d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
1 Permet aux fidésiens de travailler à Confluence	1 Conflit d'usage avec le parking + compliqué pour les livreurs
2 Connexion à T1	2 Quid de la virgule de retournement que devient-elle ?
3 Shopping	3 Mieux figurer la sortie vers Debbourg pour se rendre compte que le flux peut redescendre future correspondance avec T10
4 Préserver l'espace de promenade pour les vélos	4 Agrandir la station Vélo'v 5 Pour essayer de réduire les conflits d'usage. Inverser rue Montrochet la chaussée et le trottoir. Conserver tourne à droite vers parking



Place des
Archives

Secteur Suchet

Table n°4

Usages dans le secteur	Points d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
<p>1 Si on bloque la circulation ici, on bloque tout.</p>	<p>1 Préserver platanes cours Suchet</p>
	<p>2 Passage sous gare Perrache. Métro au niveau 0 circulation piéton délicate. Couloir tramway à élargir</p>
	<p>3 Passage mode doux qui déborde sur un mur place Carnot</p>
	<p>4 Arrivée Perrache qui serait un goulot d'étranglement</p>

Table 2

Secteur Ouest

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Opportunité du projet

Table n°2

Opportunité du
projet

Non remplie en séance

Tracé à l'ouest

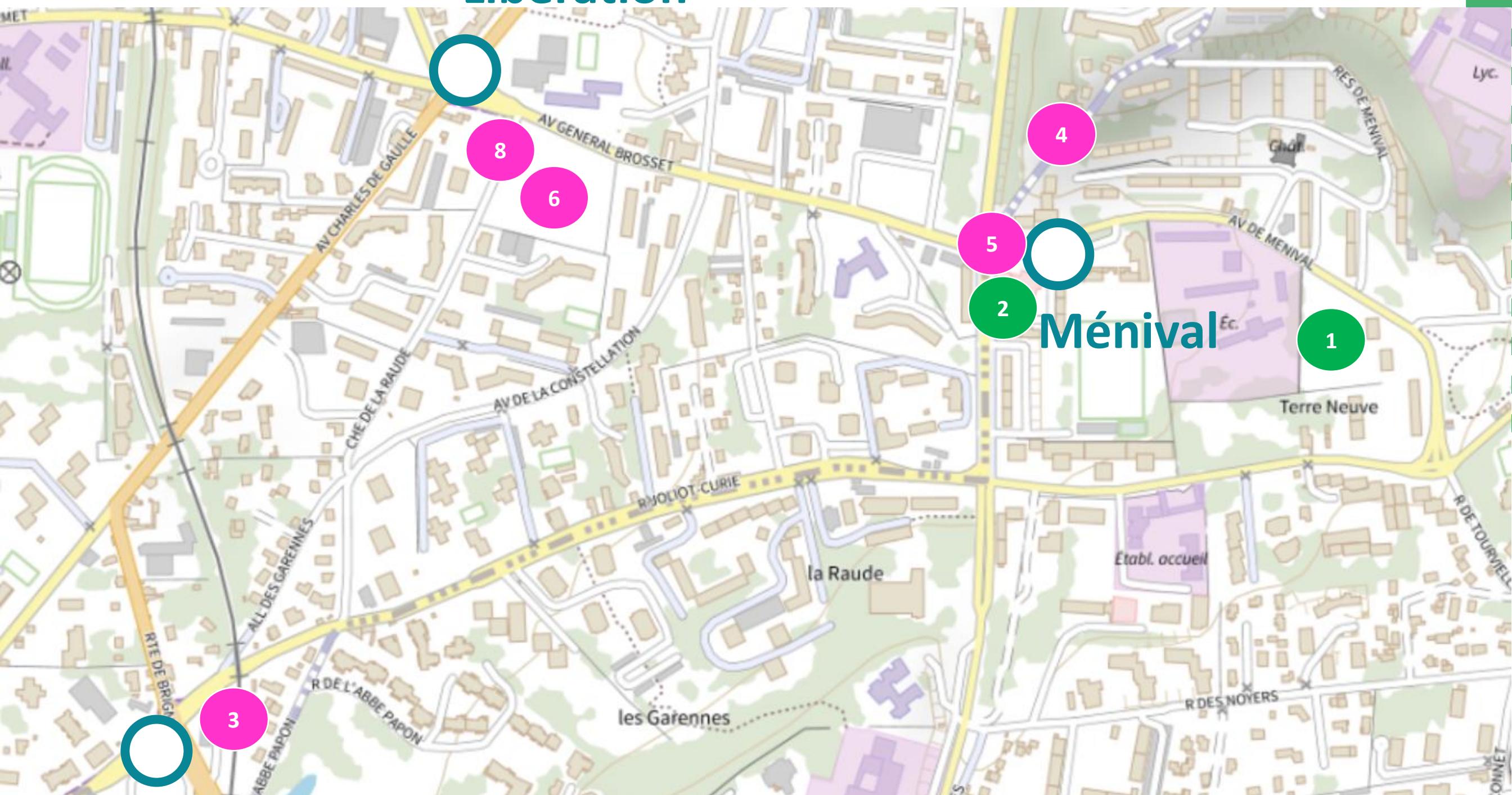
Table n°2

	Avantages	Inconvénients	Conditions de réussite
Alaï <> Ménival	Ne pas passer à Tassin	Scénario le plus défavorable	<ul style="list-style-type: none"> Rabattement à Alaï en TC + vélo + VL depuis Chemin des Hermières + les "S" de Craponne Idem pour B et C Anticiper la possibilité d'extension à Craponne B, C
Ménival > Libération > Alaï Voies dissociées		Option qui interroge sur le chemin de la Raude	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir "les conditions d'exploitation du C24" Question de la cohabitation entre tram et bus sur la même plateforme
Ménival > Libération > Alaï Voie double	On préserve chemin de la Raude Lisibilité du tramway Meilleure position de la station Libération, amélioration du rabattement de la station	Chemin de la Raude devient un shunt ! Impact foncier sur CDG	

TRAM

Express

Libération



Alaï

1
2
7
Hermières

Attention aux Bus depuis Grézieu et LEOL +
voitures

Secteur Ouest

Table n°2

Usages dans le secteur	Point d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
1 Marché place Schutzer	1 Attention aux rétentions de véhicules sur chemin des Hermières. Il faut les intégrer aux études + attention aux "S" de Craponne
2 Comment Ménival qui pourraient profiter du TEOL pour mieux vivre	2 3 Futur RER Lyonnais !
	4 Rue Boyer -> enjeu de cheminement piéton pour le rendre accessible et confortable pour le rabattement piéton des copro rue Boyer à la station Ménival
	5 Traversée piétonne à améliorer pour irriguer la MJC, le Auchan
	6 Future école et parc = flux piétons importants plusieurs fois par jour
	7 Ecole d'Alaï sur Francheville + RAM sur voie TEOL -> pour prise en compte des données de trafics routiers dont les reports peuvent impacter les usages
	8 Attention à la dépose minute au droit de la future école

Table 3

Secteur Ouest

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Opportunité du projet

Table n°3

Opportunité du
projet

Non remplie en séance

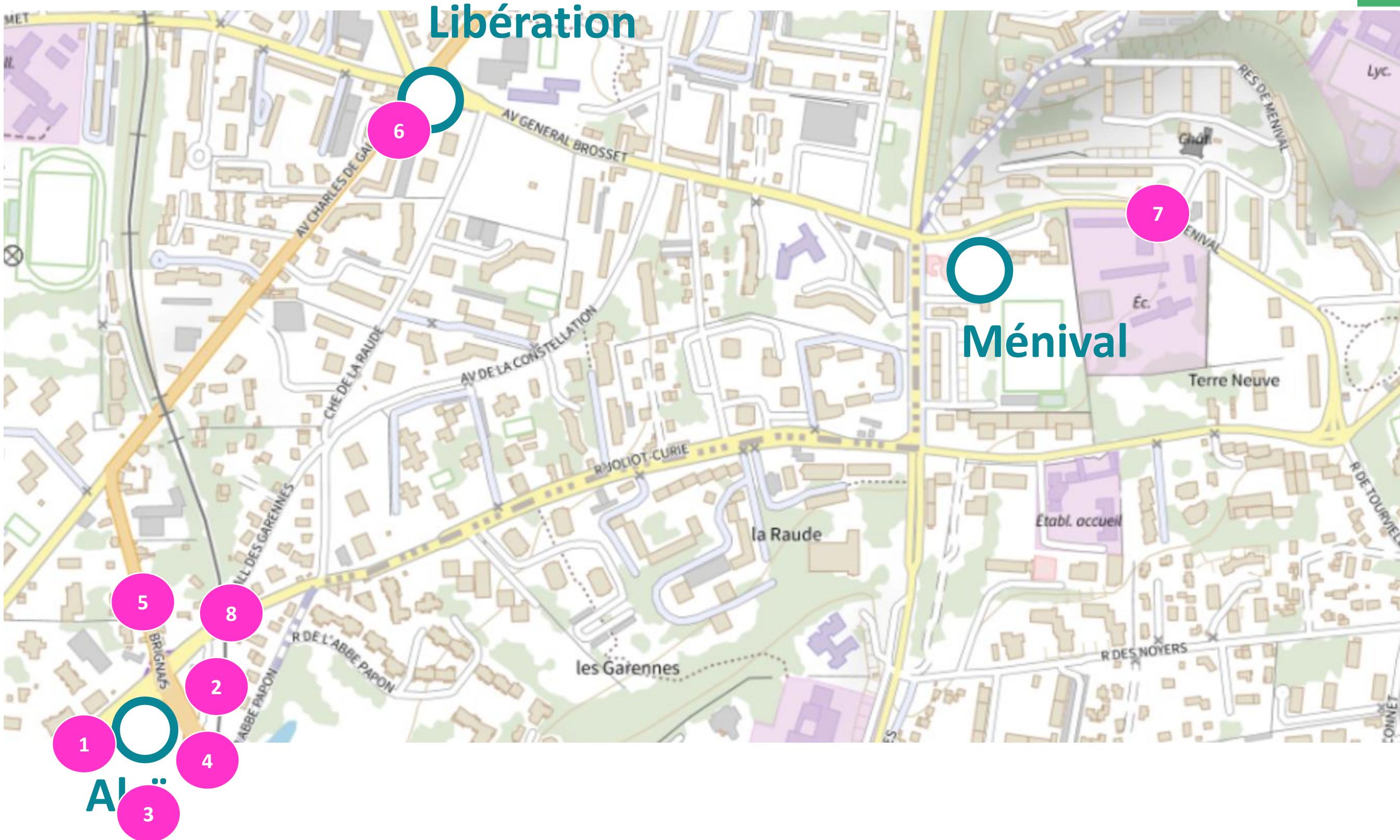
Tracé à l'ouest

Table n°3

	Avantages	Inconvénients	Conditions de réussite
Alaï <> Ménival	<p>Gain de temps TEOL</p> <p>Opportunité de requalifier si en surface</p>	<p>Passage pont</p> <p>1 station de moins. Impact fort sur le trafic à Tassin.</p>	Rabattement vers Craponne
Ménival > Libération > Alaï Voies dissociées		<p>Chemin de la raudé (stationnement/livraison)</p>	Tarif unique TTOL P+R
Ménival > Libération > Alaï Voie double	<p>Moins mauvaise option</p> <p>Impact le moins flux VP</p> <p>Plus pertinent / plus clair</p> <p>Davantage de fréquentation</p>	<p>"Sortie politique"</p> <p>Solution mi-enterrée</p> <p>Risque de rejet voiture sur Joliot Curie</p> <p>Si le tunnelier est présent pourquoi ne pas aller plus loin ?</p>	Station sur Aquavert vers Craponne

TRAM

Express



Secteur Ouest

Table n°3

Usages dans le secteur	Point d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
	1 Interdistance importante avec Libération
	2 TTOL
	3 Prolongement avec Craponne
	4 Quid position P+R qui peut planter le carrefour
	5 Station OK si option C mais pas si B
	6 Essayer d'imacter le moins le carrefour
	7 Frontière physique de la trémie
	8 Renfort TTOL -> Fréquence et tarification

Table 5

Secteur Ouest

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Opportunité du projet

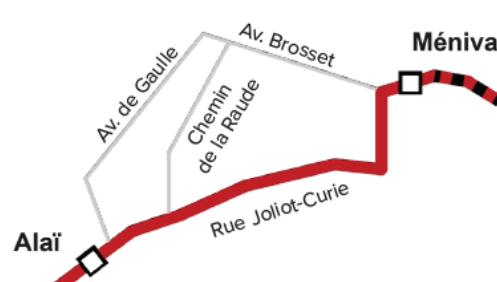
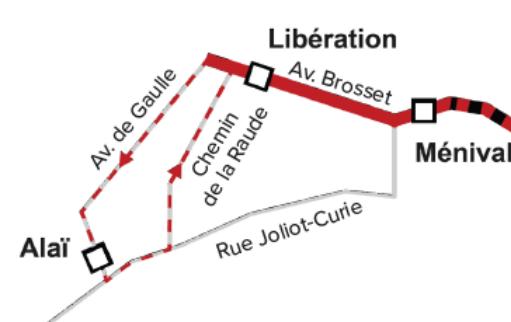
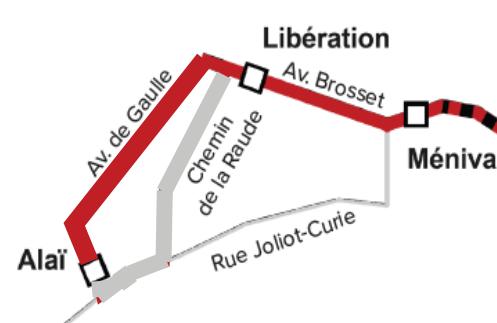
Table n°5

Opportunité du
projet

Non remplie en séance

Tracé à l'ouest

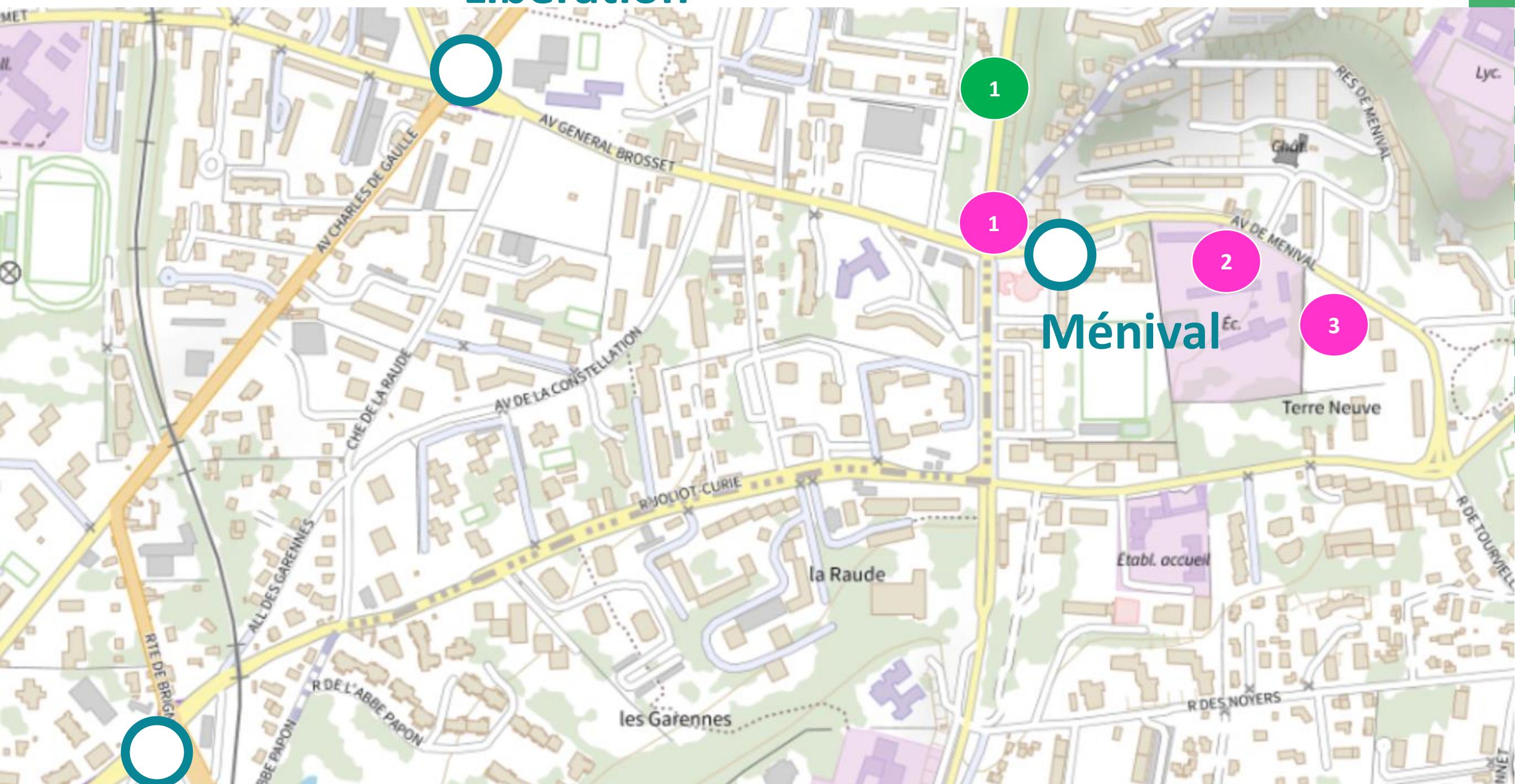
Table n°5

	Avantages	Inconvénients	Conditions de réussite
Alaï <> Ménival 		Mise à sens unique de la rue Joliot Curie Avenue de Ménival : la mise à Sens Unique réduit l'accessibilité à la rue de Bayer (toutes les variantes A, B et C) Suppression du stationnement (difficulté de rabattement)	Amélioration du fonctionnement du carrefour Libération pour pallier les reports de TC
Ménival > Libération > Alaï Voies dissociées 	Maintien du double sens de la rue Joliot Curie (option B et C) Ouverture station Libération (options B et C)	Goulet d'étranglement sous l'ouvrage ferroviaire et à la rue Joliot Curie Stationnement supprimé sur le chemin de la Raude	Vérifier l'évolution du trafic suite à l'évolution du carrefour de l'horloge (valable toutes variantes)
Ménival > Libération > Alaï Voie double 	Simplicité de compréhension du fonctionnement	Prolongement : traversée du carrefour par tramway Impact sur le bâti Risques recours riverains	Avenue de Gaulle : centre médical à considérer dans les analyses. Valable B et C et particulièrement C

TRAM

Express

Libération



Alaï

Ménival

Secteur Ouest

Table n°5

Usages dans le secteur	Point d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
<p>1 Si fermeture des TSF (accident), grosses répercussions sur le secteur</p>	<p>1 Accès sur la rue Boyer avec l'arrivée de TEOL sert aussi à la dépose des écoles</p> <p>2 Accès à l'école</p> <p>3 Accès au Marché</p>

Table 6

Secteur Ouest

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

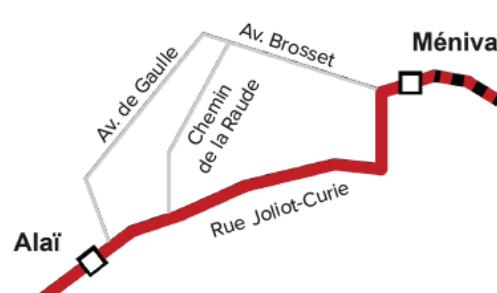
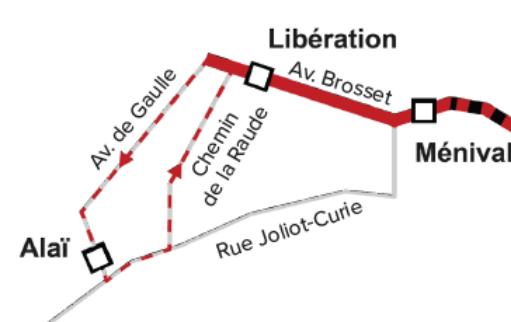
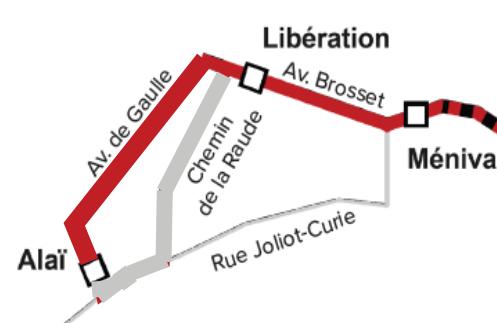
Opportunité du projet

Table n°6

Opportunité du projet	<p>Préférence métro E - Interet de créer un terminus à Ménival pour attendre la possibilité de prolonger en sous-terrain.</p> <p>Impression de peu d'intérêt pour Tassin , desserte TTOL suffisante vers Gorge de Loup</p> <p>Intérêt d'un P+R mais importance de faire un espace de qualité pour ne pas créer un pole mobilité/ urbain qui ressemblera à Gorge de Loup</p> <p>Tarification unique TTOL/TCL nécessaire Serait-il envisageable d'implanter un terminus à Libération ?</p> <p>Etat des lieux : L'avenue Charles de Gaulle mérite d'être aménagée, mais risque du tramway de défigurer le futur axe. Le quartier d'Alaï est déconnecté du reste de Tassin et mérriterait d'être revalorisé et mieux connecté.</p>
-----------------------	--

Tracé à l'ouest

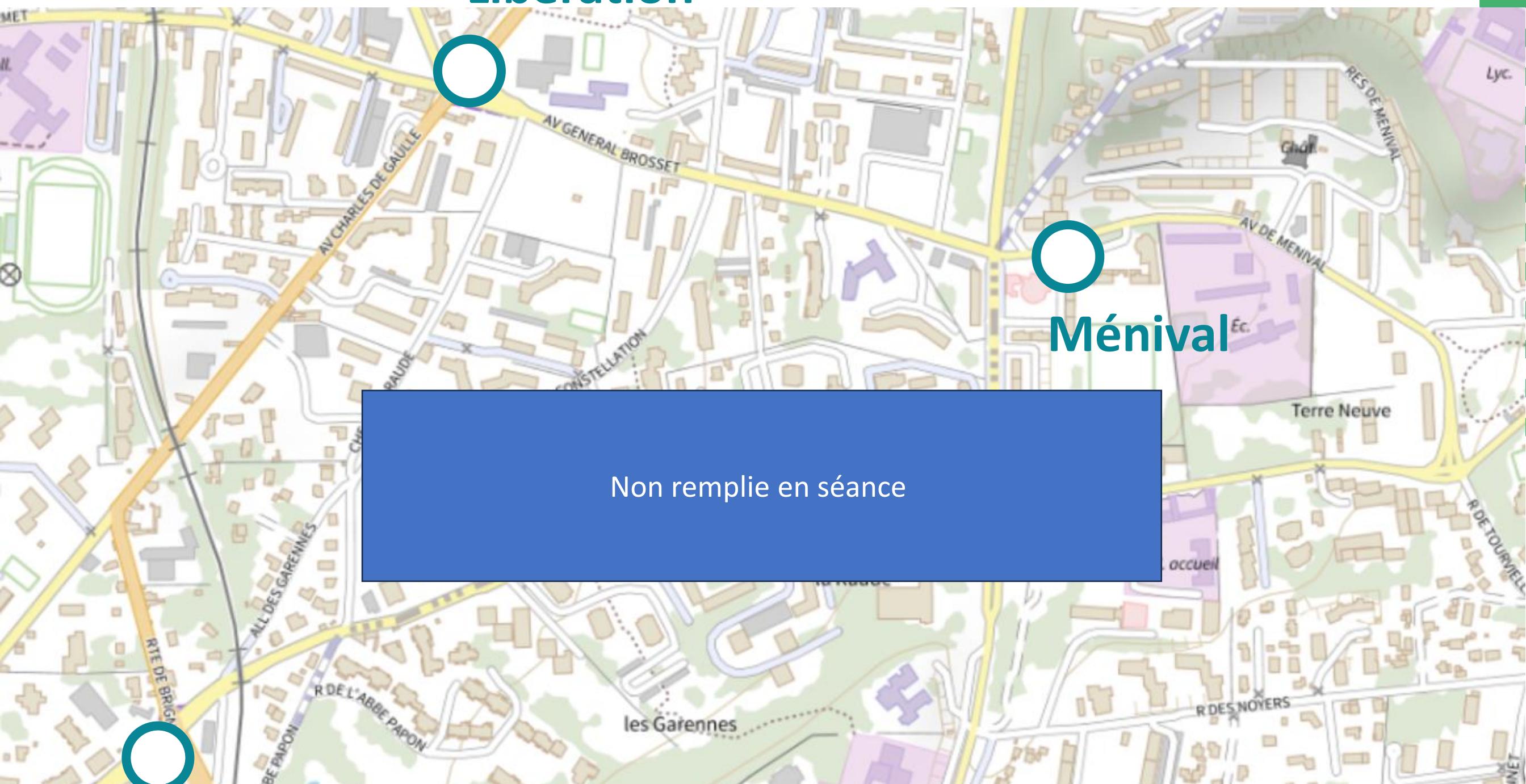
Table n°6

	Avantages	Inconvénients	Conditions de réussite
Alaï <> Ménival 	Temps de parcours Moins d'impact foncier Moins chère Plus simple pour aller vers Craponne	Libération engorgé et AF possible pour améliorer	Ajout d'une ligne avec l'économie pour un prolongement à Craponne.
Ménival > Libération > Alaï Voies dissociées 	Desserte de Libération mais qui n'est pas le centre de Tassin	Perte de temps	Alerte : Risque de mise à sens unique à termes en lien avec la création de la VL11 Etudier un tracé qui passe par le chemin de la Garenne pour éviter le point dur de Joliot Curie
Ménival > Libération > Alaï Voie double 	Station Terminus sur la route de Brignais AF importance Arbres centenaires dans les parcelles privées (cèdres, etc.) EBC	Alerte : Risque de mise à sens unique à termes en lien avec la création de la VL11 C21 à conserver pour la desserte locale mettre la station Terminus sur le parking Aquavert P+R pas sur Brignais, plutôt sur Aquavert Occasion de réaménager la route de Brignais avec trottoirs confortables et améliorer la qualité des espaces publics	

TRAM

Express

Libération



Alaï

Ménival

Non remplie en séance

Secteur Ouest

Table n°6

	Usages dans le secteur	Point d'attention à prendre en compte pour l'arrivée de TEOL
1		1
2		2
3		3
4		4
5		
6		6
7		7
8		8
9		9
10		10
		Non remplie en séance